

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9
Absents : 4

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 19 janvier à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation :
Le 12 janvier 2023

N°2023_D05 : Location de la salle polyvalente.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ; RUIZ Benoit.

Absents donnant procuration :

MONJAL Mathilde donne procuration à MILHET Benoit
TONON Yannick donne procuration à BERNA Martine

Secrétaire de séance :

KAMILLE Abou-kanh, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire explique au conseil qu'il y a eu divers problèmes suite à la location de la salle polyvalente aux habitants de la commune en soirée en raison de nuisances sonores.

C'est pourquoi Mme Le Maire propose au conseil de ne plus louer la salle polyvalente en soirée. Toutefois, pour les habitants ayant leur résidence principale sur la commune

- les locations en journée seront maintenues après avis favorable d'une commission et au plus tard jusqu'à 23h00.

- le tarif de la salle est de :

200 € la salle plus la cuisine

150 € la salle seule

Entre le 1 octobre et le 30 avril il y a un supplément de 50€ pour les frais de chauffage.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 19 janvier 2023,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, tenu de la transmission à la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil sous-préfecture le 23 janvier Municipal.
2023.